

Nantes, le 6 avril 2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Energies Marines Renouvelables en Pays de la Loire : quelques repères

1. Les acteurs

Sous l'impulsion de la Région des Pays de la Loire, une stratégie de long terme pour le développement des Energies Marines Renouvelables (EMR) a été actée. Elle concerne l'ensemble des technologies : éolien marin posé et flottant, houlomoteur, hydrolien et énergie thermique des mers. **Cette stratégie réunit et rassemble l'ensemble des acteurs du territoire :**

- gros industriels et PME
- pôles de compétitivité
- clusters
- infrastructures portuaires
- territoires
- acteurs de la formation
- équipes de recherche

Ces acteurs sont d'ores et déjà mobilisés pour accueillir sur notre territoire, dans les meilleures conditions, le consortium qui a été retenu ce jour et poursuivre ainsi la structuration d'une filière puissante autour de l'éolien offshore en région.

2. Une mobilisation des entreprises régionales pour une offre de produits et de services pour le consortium EDF Energies Nouvelles

Le tissu des PME et PMI ligériennes s'est mis en ordre de marche afin de construire la chaîne de sous-traitance qu'il est nécessaire de mobiliser dès aujourd'hui.

Ce projet, « Emergence », est porté par le **cluster ligérien NEOPOLIA qui rassemble aujourd'hui 105 PME** intéressées par les énergies marines renouvelables, en partenariat avec le groupement des industries de construction et activités navales (GICAN), les pôles de compétitivité Mer, et de grands acteurs industriels. D'un budget total de 8 M€, Emergence se décline en différents axes qui visent à assurer la compétitivité de cette nouvelle filière industrielle française et de lui assurer une place à l'international.

3. Un travail sur les espaces fonciers portuaires, rendus disponibles par le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire

Depuis 2009, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire initie de nouveaux aménagements afin de contribuer à **l'accueil d'acteurs des énergies marines renouvelables**. Plusieurs zones portuaires sont concernées. Celle du Carnet offre un espace d'essais pour ces nouvelles technologies. A Saint-Nazaire sera installé un hub logistique destiné à l'assemblage et à l'installation des fermes offshore, ainsi qu'une zone dédiée au stockage et à la finalisation des fondations. A Montoir de Bretagne, en amont du pont de Saint Nazaire, une trentaine d'hectares devraient permettre l'implantation d'usines de production, de centres d'ingénierie et de plateformes technologiques.

4. Un accompagnement sur l'ingénierie immobilière

La Région des Pays de la Loire, au travers de son Agence régionale, travaille en lien avec les banques et la Caisse des dépôts à un montage immobilier permettant l'implantation de nouveaux bâtiments industriels de la filière sur la zone portuaire (45 000 m²).

5. Une gestion prévisionnelle des compétences, des emplois et de la formation pour la filière

La volonté de développer les emplois et les compétences de la filière implique une mobilisation large des acteurs ligériens pour satisfaire les besoins de recrutement qui découlent de la décision rendue ce jour.

Pour ce faire, le territoire dispose de nombreux atouts :

- La création dès 2010 d'un **pôle de formation d'excellence aux métiers de la maintenance éolienne** au sein des lycées professionnels du Mans.
- plus de **6 300 élèves, ou apprentis** en dernière année de formation professionnelle au sein de 77 établissements positionnés sur les métiers de la métallurgie ou de l'électricité
- quelques **120 actions de formation** destinées aux demandeurs d'emploi dans ces secteurs,
- enfin une puissance unique au niveau des **écoles d'ingénieurs** (Ecole centrale, des Mines, ICAM, Polytech, ENSAM, ISTIA ...) avec un potentiel de 2 000 étudiants de niveau master ou ingénieur sur les technologies avancées de production des matériaux.

6. Des outils de recherche exceptionnels pour une ambition internationale

- **IRT Jules Verne : un outil pour soutenir les ambitions industrielles de la France**

L'**Institut de Recherche Technologique Jules Verne, consacré aux matériaux métalliques hybrides et composites est un pivot de cette stratégie, vient d'être officiellement créé.** Le budget prévu par l'IRT, sur une période de 9 ans, dépasse 250 M€. Parmi ses domaines d'activité, les questions de la durabilité des matériaux et de l'assemblage représentent des enjeux majeurs pour les énergies marines renouvelables. Les Pays de la Loire est la seule région à offrir un tel ancrage à ces nouvelles industries.

La présence de ces équipes de recherche ancre durablement les choix d'implantations industrielles.

- **SEM-REV : 1^{er} site français d'essai en mer pour les EMR, opérationnel en octobre 2012**

Outre des capacités et une attitude volontariste en matière de R&D sur le champ des énergies marines renouvelables, les Pays de la Loire offrent une large palette de sites d'essai et de démonstrateurs, indispensables pour tester ces nouvelles technologies.

SEM-REV est ainsi un site d'expérimentation qui dispose de tous les équipements en mer et à terre permettant aux industriels la mise au point, en conditions opérationnelles, des systèmes de récupération de l'énergie des vagues ou de démonstrateurs liés à d'autres technologies de production d'énergie (éolien flottant, etc). Il s'agit d'un instrument indispensable au développement d'une nouvelle filière industrielle en France.

Le projet SEM-REV, de 14 M€, est porté par l'Ecole centrale de Nantes dont l'expertise est unique en matière d'EMR.

Parmi les autres sites d'essai et projets de démonstrateurs présents sur le territoire, **le site portuaire du Carnet** accueille un prototype à terre d'éolienne off shore de 6 MW, conçu à la fois par Alstom et par STX, inauguré le 19 mars dernier.

Un projet de mini-ferme (3 à 6 éoliennes off-shore) est également en cours de discussion avec des industriels et des énergéticiens pour être positionné au large de Guérande fin 2014.

Concernant l'énergie des courants, **un prototype d'hydrolienne porté par Alstom, intitulé Beluga**, est en cours de test à l'échelle 1 sur le port de Nantes.

Enfin, l'expertise relative à l'infrastructure nécessaire pour développer l'énergie thermique des mers est déployée par des équipes de DCNS du site d'Indret en vue de premiers usages expérimentaux en Martinique.